

COMMUNIQUE DE PRESSE

innate pharma

**INNATE PHARMA ANNONCE LE PASSAGE D'UNE BORNE
DE DEVELOPPEMENT IMPORTANTE POUR IPH 2201,
UN NOUVEL ANTICORPS CIBLANT LES CELLULES NK,
ET FAIT LE POINT SUR LES AVANCEES DE LA PLATE-FORME NK,
DEVELOPPEE EN COLLABORATION AVEC NOVO NORDISK A/S**

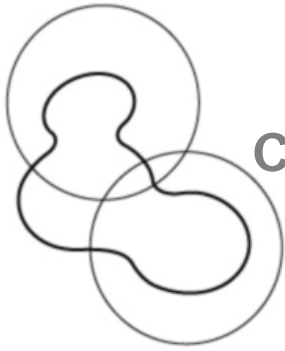
Marseille, le 14 novembre 2007

Innate Pharma SA, société biopharmaceutique qui développe des médicaments ciblant le système immunitaire inné, annonce l'entrée en phase de développement pré-clinique réglementaire d'un nouvel anticorps ciblant les cellules NK (Natural Killer), IPH 2201, et fait le point sur les avancées de la plate-forme NK, développée en collaboration avec Novo Nordisk A/S :

- Cette collaboration a débuté en novembre 2003 avec un premier accord de recherche et développement et de licence concernant le produit le plus avancé de la plate-forme, IPH 2101 alors en phase de « discovery ». IPH 2101 (NN 1975) est aujourd'hui testé par Novo Nordisk A/S dans deux essais exploratoires de Phase I ;
- En mars 2006, l'accord a été élargi à un partenariat stratégique, mutuellement exclusif, mettant en commun la R&D des deux sociétés sur la plate-forme NK pendant trois années (avril 2006 à mars 2009). Novo Nordisk A/S est le détenteur des droits exclusifs de tous les candidats-médicaments pouvant en être issus ;
- Au cours du mois d'octobre, un nouvel anticorps immuno-modulateur des cellules NK a été sélectionné, IPH 2201 (appelé IPH 22XX jusqu'à ce jour). Ce candidat-médicament va entrer en développement pré-clinique et pharmaceutique, ce qui correspond au passage de la borne M1 de développement selon la nomenclature de R&D interne de la Société (plus d'information est disponible sur l'organisation R&D de la Société sur www.innate-pharma.com). Le développement pré-clinique et clinique ainsi que l'éventuel enregistrement réglementaire de IPH 2201 seront pris en charge par Novo Nordisk A/S ;
- Egalement au cours du mois d'octobre, une borne intermédiaire a été franchie pour IPH 23XX, le troisième anticorps développé sur cette plate-forme. Innate Pharma anticipe que le passage de la borne M1 de ce candidat-médicament pourrait se faire dans le courant de l'année 2008.

Innate Pharma a reçu des paiements d'étape liés aux avancements de IPH 2201 et IPH 23XX, dont le montant n'est pas rendu public.

Ces avancements sont une démonstration supplémentaire que la collaboration étendue entre Innate Pharma et Novo Nordisk A/S se déroule conformément au plan rendu public par les deux sociétés en avril 2006.



COMMUNIQUE DE PRESSE

innate pharma

« Nous sommes ravis des progrès réalisés dans le cadre de notre partenariat avec Innate Pharma, et notamment d'atteindre cette première étape importante avec notre second projet en commun. Plus nous travaillons sur la biologie des NK, plus nous découvrons d'opportunités. C'est un domaine de recherche très prometteur du point de vue de l'innovation thérapeutique » indique Nicolai Wagtmann, coordinateur scientifique du projet chez Novo Nordisk A/S. Il ajoute : *« Avec Innate Pharma et nos collaborateurs cliniques et académiques, nous couvrons quasiment tout le champ de la biologie des cellules NK, ce qui nous donne une chance réelle d'apporter une innovation majeure dans l'immunothérapie des cancers et de l'inflammation ».*

« La collaboration avec Novo Nordisk A/S amène des moyens très importants et une expérience significative dans le développement pré-clinique et clinique de protéines thérapeutiques. Ceci nous a permis d'accélérer considérablement la recherche translationnelle sur la plateforme NK. Quatre ans seulement après la signature du premier accord, nous avons déjà un candidat-médicament en clinique, un autre en développement pré-clinique réglementaire et un troisième qui s'en approche », indique François Romagné, Directeur Général Adjoint et Directeur Scientifique d'Innate Pharma. Il ajoute : *« L'approche novatrice d'immuno-modulation des cellules NK pourrait ouvrir des perspectives nouvelles dans le traitement du cancer et les deux candidat-médicaments IPH 2101 (NN 1975) et IPH 2201 pourraient y participer de façon complémentaire ».*

A propos de l'accord entre Innate Pharma et Novo Nordisk A/S :

Selon l'accord, signé en 2006, entre Innate Pharma et Novo Nordisk A/S, les deux sociétés mettent en commun leur R&D dans le domaine des cellules NK pendant trois années (d'avril 2006 à mars 2009). Cette collaboration scientifique est renouvelable deux fois et ce, pour une période de 1 an, à l'initiative de Novo Nordisk A/S. Cette collaboration vise à accompagner chaque candidat-médicament jusqu'à l'entrée en développement pré-clinique réglementaire (borne M1), moment où Novo Nordisk A/S prend la responsabilité du développement pré-clinique et clinique et de l'éventuel l'enregistrement auprès des autorités de santé.

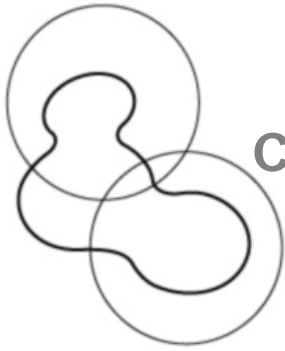
Novo Nordisk A/S est le détenteur des droits exclusifs de tous les candidat-médicaments développés dans le cadre de l'accord tandis qu'Innate Pharma conserve, sous certaines conditions, des droits sur les indications de niche ciblées.

L'accord couvre toutes les indications thérapeutiques, mais les candidat-médicaments seront prioritairement développés pour le traitement des cancers, des maladies auto-immunes et des maladies infectieuses.

Depuis la signature du premier accord avec Novo Nordisk A/S, Innate Pharma a reçu environ 40 millions d'euros de paiements, en capital, en financement de la R&D, en paiements d'étapes ainsi qu'en coût d'accès à la technologie.

Innate Pharma anticipe que 10 millions d'euros supplémentaires devraient être reçus d'ici mars 2009, fin de la période initiale de collaboration scientifique couverte par l'accord.

Par ailleurs, Innate Pharma est éligible à des paiements d'étapes lors des passages de bornes majeures de développement ainsi qu'aux étapes réglementaires importantes jusqu'à la commercialisation des produits (jusqu'à 25 millions d'euros par candidat-médicament, depuis la première demande d'autorisation de démarrage des essais cliniques jusqu'aux premières ventes), ainsi que des redevances (royalties) sur les futures ventes de médicaments.



COMMUNIQUE DE PRESSE

innate pharma

A propos des cellules Natural Killer (NK) :

Les cellules NK appartiennent à la famille des lymphocytes, qui comprennent également les cellules T et B. Présentes en grande quantité dans le sang (jusqu'à 10% des lymphocytes circulants), les cellules NK font partie de ce qu'on appelle le système immunitaire inné, première ligne de défense contre les pathogènes. Commandées par des signaux activateurs et inhibiteurs reçus à la surface des récepteurs, les cellules NK sont capables de tuer des cellules tumorales ainsi que les cellules infectées. Elles jouent également un rôle prépondérant dans le contrôle des réactions inflammatoires, ainsi que dans le déclenchement et la régulation des réponses immuno-adaptatives à long terme.

A propos de IPH 2101 (NN 1975) :

IPH 2101 (NN 1975) est un anticorps monoclonal humanisé anti-KIR mis au point par Novo Nordisk A/S sur une cible identifiée par Innate Pharma.

IPH 2101 (NN 1975) potentialise l'activité anti-tumorale des cellules NK en bloquant certains de leurs récepteurs inhibiteurs. Cette approche de thérapie anticancéreuse a été indirectement validée par les travaux de l'équipe du Professeur Andréa Velardi (Université de Pérouse, Italie,) publiés en 2002. Ces travaux montrent que lors de greffes de moelle osseuse chez des patients atteints de leucémie myéloïde ou de myélome multiple, les cellules NK du greffon, dotées de récepteurs inhibiteurs non fonctionnels, démontrent une forte activité anti-tumorale conduisant à une amélioration significative du taux de survie des patients.

Ce candidat-médicament est aujourd'hui testé par Novo Nordisk A/S en essai clinique de Phase I dans la leucémie aigüe myéloïde en Europe et dans le myélome multiple aux Etats-Unis. Les premiers résultats de ces essais sont attendus pour 2009.

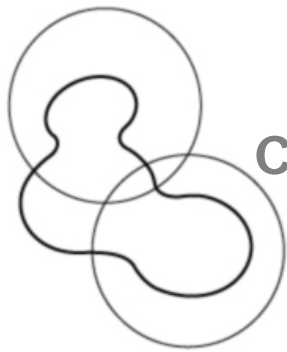
Le développement de l'anticorps IPH 2101 (NN 1975) a été beaucoup plus rapide qu'initialement prévu puisque seulement trois ans se sont écoulés entre le début de la phase de « discovery » et la première administration chez l'homme.

A propos de IPH 2201 :

IPH 2201 est un anticorps monoclonal humanisé dont le mécanisme d'action, similaire à celui de IPH 2101, cible toutefois un autre récepteur, présent sur une sous-population de cellules NK ainsi que sur les cellules NKT et certains lymphocytes T. Innate Pharma anticipe que IPH 2201 pourrait montrer une efficacité sur d'autres types de tumeurs que IPH 2101.

A propos de IPH 23XX :

IPH 23XX cible un récepteur présent sur les cellules NK, les lymphocytes T CD8 et une sous population des lymphocytes T CD4. Innate Pharma anticipe qu'un candidat-médicament pourrait être développé dans des indications inflammatoires chroniques ou des maladies auto-immunes.



COMMUNIQUE DE PRESSE

innate pharma

A propos d'Innate Pharma :

Fondée en 1999 et financée par des investisseurs en capital de premier plan jusqu'à son introduction en bourse sur Euronext Paris en 2006, Innate Pharma S.A. (NYSE Euronext Paris: FR0010331421 – IPH) est une société biopharmaceutique qui développe des médicaments aux mécanismes d'actions nouveaux et ciblant le système immunitaire inné.

Le travail pionnier des scientifiques fondateurs et des équipes d'Innate Pharma a permis la création de trois plateformes de produits (cellules T gamma delta, cellules NK et TLR), bénéficiant chacune d'éléments de validation clinique directs ou indirects en cancérologie.

En dehors du cancer, les candidat-médicaments d'Innate Pharma présentent un potentiel de développement dans le traitement des maladies infectieuses et des pathologies inflammatoires chroniques. La molécule la plus avancée de la Société, IPH 1101, est en Phase II de développement clinique (quatre essais de Phase I/II ou II en cours, en cancérologie et dans l'hépatite virale de type C).

Fort de son positionnement scientifique dans la pharmacologie de l'immunité innée, de sa propriété intellectuelle et de son savoir-faire en matière de R&D, Innate Pharma entend devenir un acteur majeur sur le marché en forte croissance de l'immunothérapie.

Basée à Marseille, France, Innate Pharma comptait 82 collaborateurs au 31 septembre 2007.

Retrouvez Innate Pharma sur www.innate-pharma.com

Informations pratiques :

Code ISIN FR0010331421
Code mnémorique IPH

Disclaimer :

Le présent communiqué, et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions Innate Pharma dans un quelconque pays.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter :

Innate Pharma

Laure-Hélène Mercier, Directeur,
Relations Investisseurs
Tél. : +33 (0)4 88 66 05 87
lmercier@innate-pharma.fr

Alize Public Relations

Caroline Carmagnol
Tél. : +33 (0)1 41 22 07 31
Mob.: +33 (0)6 64 18 99 59
caroline.carmagnol@wanadoo.fr